

DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail
École de santé publique

Le jeudi 2 décembre 2021
De 12h00 à 12h30
Via ZOOM

Évaluation des impacts du bruit sur le bien-être : protocole d'enquête populationnelle

**Conférencier : Éric Ntwari, maîtrise en santé environnementale
et santé au travail (Stage)**

Directrice académique : Audrey Smargiassi, professeure au DSEST
**Superviseure de stage : Isabelle Tardif, responsable de la coordination
professionnelle, Direction de la santé publique de la Montérégie**

Les nuisances causées par du bruit, des poussières ou des odeurs sont fréquentes en Montérégie. Jusqu'à présent, les enquêtes populationnelles impliquant des nuisances réalisées au sein de la Direction de santé publique de la Montérégie (DSPM), ont utilisé des approches différentes. Le stage visait à encadrer la réalisation des enquêtes populationnelles impliquant des nuisances dues au bruit en développant un protocole pouvant être utilisé par la DSPM.

Une revue de littérature a été effectuée à l'aide des mots clés incluant nuisance, bruit pour identifier les études publiées depuis 2010 qui ont proposé des indicateurs pour évaluer les impacts du bruit sur le bien-être physique, mental et social. Les bases de données PubMed et Google Scholar ont été interrogées, en complément de la littérature grise. Les études ont été analysées avec une grille de critères incluant la population cible, les indicateurs abordés.

1679 publications ont été recensées et 40 retenues. La recherche a dégagé cinq catégories d'indicateurs pour la réalisation des enquêtes populationnelles dont : les indicateurs acoustiques, comportementaux, d'émotions négatives, physiologiques et cognitifs. Un protocole d'enquête comprenant six volets (mode de recrutement, période d'enquête, indicateurs, questionnaire, mode d'analyse et de diffusion des résultats) a ensuite été proposé. Le questionnaire a été développé à partir de l'étude européenne LARES et des indicateurs de la littérature. Il a ensuite été enrichi par des rencontres avec les professionnels concernés et par un pré-test auprès de professionnels de la DSPM.

Le protocole développé devrait permettre d'améliorer la caractérisation des nuisances en Montérégie de façon plus holistique lors d'enquêtes populationnelles.